

Protection des Petites Dalles et Grandes Dalles – Ouvrage GD-B3

Étude géotechnique préalable (G1) et de conception phase Avant-Projet (G2 AVP)

Référence dossier : DRN2.H.2046-3

Juillet 2019



Agence Rouen • Rue du Pré de la Roquette, ZAC de la Vente Olivier
76800 Saint-Etienne du Rouvray
Tél. 33 (0) 2 32 19 63 00• Fax 33 (0) 2 32 19 63 01 • cebtp.rouen@groupeginger.com





FECAMP CAUX LITTORAL AGGLO

PROTECTION DES PETITES DALLES ET GRANDES DALLES – OUVRAGE GD-B3

SAINT-PIERRE-EN-PORT (76)

RAPPORT – ETUDE GEOTECHNIQUE PREALABLE (G1) ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION (G2) – phase AVP

Dossier : DRN2.H.2046-3				Contrat géotechnique : DRN2.G.0518			
Indice	Date	Chargé d'affaires	Visa	Vérifié par Visa		Contenu	Observations
1	18/07/2019	Hemza BOUGAR <u>NE</u>	7	Virginie LEMARIEY	E	35 pages 4 annexes	

A compter du paiement intégral de la mission, le client devient libre d'utiliser le rapport et de le diffuser à condition de respecter et de faire respecter les limites d'utilisation des résultats qui y figurent et notamment les conditions de validité et d'application du rapport.

Dossier : DRN2.H.2046-3 18/07/2019 Page 2/35



Sommaire

1.	Plans	s de situation	5
1.1.	Ext	rait de carte IGN	5
1.2.	lma	ge aérienne	5
2	Cont	outo de Uáticalo	C
2.	Cont	exte de l'étude	6
2.1.	Dor	nnées générales	6
	2.1.1.	Généralités	6
	2.1.2.	Intervenants	6
	2.1.3.	Documents communiqués	6
2.2.	Des	scription du site	7
	2.2.1.	Topographie, occupation du site et avoisinants	7
	2.2.2.	Contextes géologique, hydrogéologique et sismique	8
2.3.	Car	actéristiques de l'avant-projet	9
	2.3.1.	Description de l'ouvrage	9
	2.3.2.	Terrassements prévus	10
2.4	Mis	sion Ginger CEBTP	11
	2.4.1.	Etude géotechnique préalable (G1)	11
	2.4.2.	Etude géotechnique de conception – phase Avant-Projet (G2 AVP)	11
3.	Inves	stigations géotechniques	13
3.1.	. lmp	plantation et nivellement	13
3.2.	Son	ndages, essais et mesures in situ	14
3.3.	Ess	ais en laboratoire	15
4.	Syntl	hèse des investigations	16
<u>4</u> 1	Mod	dèle géologique général	16
	4.1.1.		
	4.1.2.	Caractéristiques géo-mécaniques à retenir	
	4.1.3.	Caractéristiques physiques des sols	
4.2		ntexte hydrogéologique général	
	4.2.1.	Niveau d'eau	
	4.2.2.	Inondabilité	
4.3.		ques naturels	
	4.3.1.	Présence de cavités	
	4.3.2.	Aléa retrait-gonflement	
	4.3.3.	Risque sismique – données parasismiques réglementaires	
	4.3.4.	Mouvement de terrain	



	4.3.5.	Catastrophes naturelles sur la commune	24
5 .	Princ	cipes généraux de construction en phase avant-projet	25
5.1	. Ana	alyse du contexte et principes d'adaptation	25
5.2	. Ada	aptations générales de l'avant-projet	26
	5.2.1.	Réalisation des terrassements	26
	5.2.2.	Traficabilité en phase chantier	26
	5.2.3.	Terrassabilité des matériaux	27
	5.2.4.	Drainage en phase chantier	27
	5.2.5.	Matériaux réutilisable pour le corps de la digue	27
5.3	. Sta	bilité au poinçonnement de la digue	28
5.4	. Cal	culs des tassements par la méthode pressiométrique	29
5.5	. Sta	bilité au glissement de l'ouvrage	30
	5.5.1.	Hypothèses de calcul	30
	5.5.2.	Résultats	31
5.6	. Circ	culation d'eau sous la digue	33
5.7	. Dis	positions constructives liées aux travaux de terrassement	33
6.	Obse	ervations majeures	34
7.	Aléas	s géotechniques et conditions contractuelles	35

ANNEXES

ANNEXE 1 - NOTES GENERALES SUR LES MISSIONS GEOTECHNIQUES

ANNEXE 2 - PLAN D'IMPLANTATION DES SONDAGES

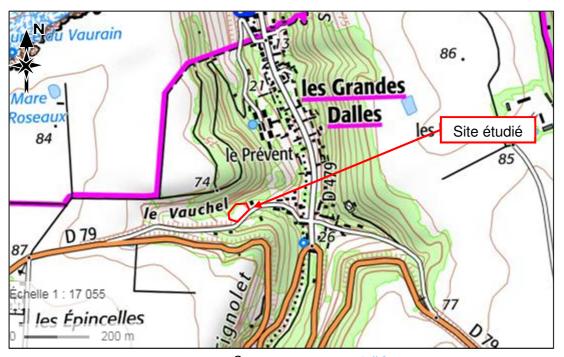
ANNEXE 3 – SONDAGES ET ESSAIS IN SITU

ANNEXE 4 – PROCÈS VERBAUX DES ESSAIS EN LABORATOIRE



Plans de situation 1.

1.1. Extrait de carte IGN



Source: www.geoportail.fr

Image aérienne 1.2.



Source: www.geoportail.fr

Dossier: DRN2.H.2046-3 18/07/2019 Page 5/35



2. Contexte de l'étude

2.1. Données générales

2.1.1. Généralités

Nom de l'opération : Protection des Petites Dalles et Grandes Dalles

Ouvrage GD-B3

<u>Localisation</u>: route de « Le Vauchel »

Références cadastrales : parcelle n°AE068

<u>Commune</u>: SAINT-PIERRE-EN-PORT

Code postal: 76 540

2.1.2. Intervenants

Maître d'ouvrage : FECAMP CAUX LITTORAL AGGLO

Maître d'ouvrage délégué : CAD'EN
Maître d'œuvre : INGETEC

2.1.3. Documents communiqués

Les documents communiqués et utilisés dans le présent rapport sont les suivants :

N°	Document	Echelle	Origine / référence	Date
1	Notice AVP (réf. 10373/1)	-		19/12/2017
2	Vue en Plan ouvrage GD-B3 Stockage 1100 m³ phase AVP	1/250	INGETEC	02/06/2017
4	Coupes transversales ouvrage GD-B3 Phase AVP	1/100		02/06/2017

Dossier : DRN2.H.2046-3 18/07/2019 Page 6/35



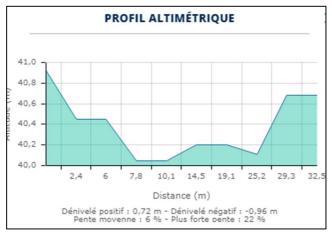
2.2. Description du site

2.2.1. Topographie, occupation du site et avoisinants

Le site concerné par le projet se trouve en amont de la route de « Le Vauchel », sur la commune de SAINT-PIERRE-EN-PORT (76).

Il correspond à la parcelle cadastrale référencée n°AE068. L'emprise totale du site est d'environ 2 200 m².

La surface topographique du site au droit du projet de protection présente une dénivelé avec une pente globale de l'ordre de 6 % (Cf. profil altimétrique ci-dessous).



Source: www.geoportail.fr

D'après les plans, l'altitude du site au droit du projet varie de +40.13 et +39.08 NGF environ.

Lors de notre intervention, le terrain correspondait à un terrain enherbé et arboré en limite nord. La zone étudié « projet de digue » se situe en limite Est du terrain.



Photographies du site le 10/04/2019

L'emprise du projet sera libre de toute mitoyenneté.

Dossier : DRN2.H.2046-3 18/07/2019 Page 7/35



2.2.2. Contextes géologique, hydrogéologique et sismique

Contexte géologique :

D'après notre expérience locale et la carte géologique de « FECAMP » à l'échelle 1/50 000ème, le site serait constitué des formations suivantes de haut en bas, sous une faible épaisseur de terre végétale :

- Des colluvions des versants en pente douce et des fonds de vallons, Colluvions d'origine mixte ou indifférenciée (notées C);
- De la craie à silex, Echinides, Inocérames, Bryozoaires (notée C5-4).



Extrait de la carte géologique de « FECAMP » au 1/50 000ème

Contexte hydrologique et hydrogéologique :

D'après la carte hydrogéologique de la Seine Maritime datée de 1990, la craie est réputée être le siège d'un aquifère dont le toit se situerait à la cote +10 NGF environ, soit à 30 m profondeur environ sous le niveau du terrain naturel dans ce secteur.

De plus, des circulations anarchiques et ponctuelles ne sont donc pas exclues au sein des formations superficielles.

Contexte sismique:

En fonction de la catégorie d'importance de l'ouvrage à créer, les règles de construction visà-vis du risque sismique sont celles de l'Eurocode 8 depuis le 1^{er} Janvier 2014 (Calcul des structures pour leur résistance aux séismes NF EN1998-1, NF-EN1998-2, NF EN1998-3, NF EN1998-5 et annexes nationales associées de septembre 2005). La délimitation des zones de sismicité du territoire français est régie par le décret n°2010-1255 du 22 octobre 2010. Selon celui-ci, le site étudié est classé en **zone de sismicité 1 (aléa très faible)**.

Dossier : DRN2.H.2046-3 18/07/2019 Page 8/35

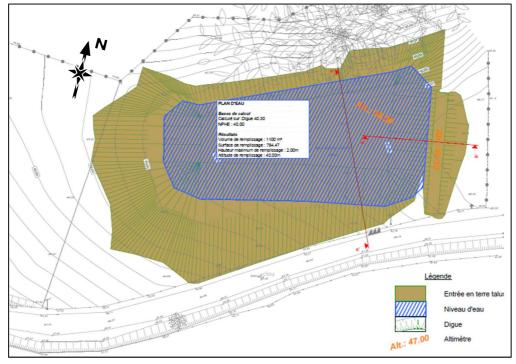


2.3. Caractéristiques de l'avant-projet

2.3.1. Description de l'ouvrage

D'après le document Notice d'Avant-Projet (réf. n° 10373/1), le projet se présente comme suit :

Type d'ouvrage	Digue	Zone de rétention	Ouvrage de fuite	Surverse :		
<u>Caractéristiques :</u>	Hauteur maximale: 1.0 m Point bas: +39.08 NGF Niveau haut: +40.03 NGF Pente des talus: 3H/1V Hauteur de revanche: Environ 30 cm	Volume de stockage: 1 100 m³ Emprise inondée: 784.47 m²	Structure: chambre munie d'orifices étagés et d'une surverse interne connectés à la canalisation Débit de fuite: 50 l/s	Matériau de parement: Matelas Réno Direction : Vers l'Est		
Niveau des plus hautes eaux :	<u>NPHE :</u> +40.00 NGF					



Extrait de la vue en plan projet (INGETEC – 02/06/2017)

Dossier : DRN2.H.2046-3 18/07/2019 Page 9/35

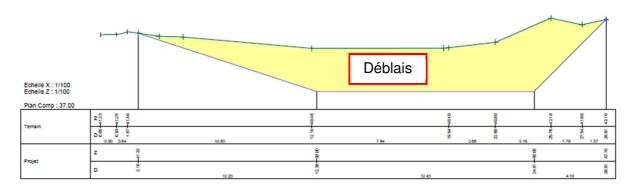


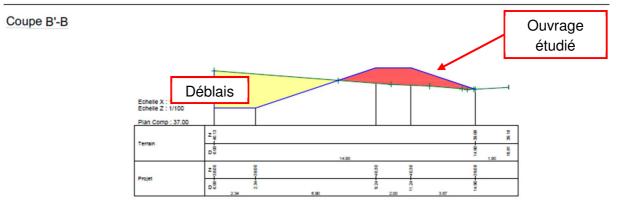
2.3.2. Terrassements prévus

Les terrassements consistent essentiellement à :

- Décaper de la terre végétale ;
- Déblayer les terres (1 864 m³),
- Réaliser une digue en remblais (30 m³);
- Evacuer les déblais excédentaires (1 834 m³);
- Remettre en place la terre végétale à la fin des travaux.

Coupe A'-A





Extrait des coupes transversales (INGETEC – 02/06/2017)

Le remblaiement sera réalisé au moyen de terres déblayées.

Dossier : DRN2.H.2046-3 18/07/2019 Page 10/35



2.4. Mission Ginger CEBTP

La mission de GINGER CEBTP est conforme au contrat n° DRN2.G.0518 daté du 06/10/2016. Il s'agit d'une mission d'étude géotechnique préalable (G1 ES+PGC) et de conception phase avant-projet (G2 AVP) selon la norme AFNOR NF P 94-500 de Novembre 2013 sur les missions d'ingénierie géotechnique.

2.4.1. Etude géotechnique préalable (G1)

L'objectif de cette mission est de cerner la faisabilité géotechnique des ouvrages du projet, du point de vue de son implantation et de sa conception générale. Elle comprend deux phases :

La phase Etude de Site (ES)

- Réaliser une enquête géologique (et non historique) pour décrire le cadre géotechnique du site,
- Préciser l'existence d'avoisinants.
- Réaliser une visite de site.

La phase Principes Généraux de Construction (PGC)

- Définir le programme des reconnaissances, en assurer le suivi et l'interprétation.
- Procéder à l'exécution de sondages selon un programme défini par GINGER CEBTP,
- Décrire les faciès géologiques du site rencontrés au droit des sondages,
- Fournir la coupe des sondages et les résultats des essais et mesures.
- Indiquer les principales caractéristiques géotechniques à prendre en compte pour le projet.
- Préciser les principes généraux d'adaptation du projet actuel aux conditions du site :
 - Classement du site et susceptibilité des sols sous séisme,
 - Détermination de la coupe lithologique et des caractéristiques physiques des terrains.
 - Définition du niveau de l'eau dans les sondages au moment des reconnaissances,
 - Avis sur la réutilisation des matériaux,
 - Sujétions de mise en œuvre et/ou dispositions constructives particulières liées aux conditions géotechniques du site (difficultés de terrassements, besoin de matériel spécifique, blindage des fouilles en présence d'eau...).

2.4.2. Etude géotechnique de conception – phase Avant-Projet (G2 AVP)

Cette mission est réalisée au stade de l'avant-projet de la maîtrise d'œuvre (APS ou APD) et s'appuie sur des données géotechniques adaptées au site.

L'objectif de cette mission est d'analyser les résultats des essais et mesures géotechniques réalisées pour permettre de :

Dossier : DRN2.H.2046-3 18/07/2019 Page 11/35



- Définir un programme d'investigations géotechniques spécifiques complémentaires, le réaliser et en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats,
- Donner les hypothèses géotechniques à prendre en compte au stade de l'avant-projet, L'étude doit notamment apporter des informations sur :
 - Les aspects géotechniques
 - Aptitude au terrassement et possibilité de réutilisation des matériaux,
 - Nécessité de confortation/blindage,
 - Les aspects hydrogéologiques
 - Précisions sur les hauteurs de nappe et les écoulements souterrains éventuels,
 - Besoin de drainage de sols sous ouvrages et autour des ouvrages,
 - Difficultés éventuelles à la mise en œuvre,
 - Besoins de cuvelages étanches en infrastructures,
 - Incidence de l'eau sur la stabilité des ouvrages,
 - La mécanique des sols
 - Limites d'acceptabilité de la portance en fond de fouille,
 - Définition des substitutions à effectuer,
 - Stabilité des fonds de fouille et des talus en déblais et des remblais,
 - Possibilité de réutilisation des matériaux extraits,
 - Les points particuliers
 - Terrains compressibles, zones instables, zones d'arrivées d'eau, zones à risques, formations solubles affouillables ou gonflantes...

Exclusions (liste non exhaustive) ; cette étude ne concerne pas :

- L'étude géotechnique de conception G2 PRO (Cette mission sera réalisée ultérieurement);
- la recherche de cavités souterraines par sondages ;
- l'étude de NPHE ;
- les études d'infiltration ;
- l'étude hydrogéologique du site ;
- l'étude de pollution des sols ;
- l'étude de la stabilité générale du site ;
- la stabilité des ouvrages annexes ou le dimensionnement des ouvrages à mettre en œuvre pour l'assurer.

Dossier : DRN2.H.2046-3 18/07/2019 Page 12/35



3. Investigations géotechniques

Les moyens de reconnaissance et d'essais ont été définis par GINGER CEBTP en accord avec le client.

Ces investigations ont toutes été réalisées le 15 et 19 Avril 2019.

3.1. Implantation et nivellement

L'implantation des sondages et essais in situ figure sur le plan d'implantation joint en annexe 2. Elle a été définie et réalisée par GINGER CEBTP en fonction du projet, de la position des réseaux et de l'accès pour nos engins de sondages.

L'altitude des têtes de sondages correspond au niveau du terrain naturel au moment des investigations (Avril 2019).

Leurs coordonnées ont été relevées au GPS Leica CS10/Cs15 (GS Sensors), en X, Y et Z, et sont présentées au tableau ci-dessous :

N° Sondage	X (Lambert CC50)	Y (Lambert CC50)	Z (NGF)
FP1	1520944.01	9182228.26	+34.0
SC1	1520903.63	9182211.87	+39.9
SC2	1520918.63	9182203.21	+41.3
PM1	1520919.67	9182210.01	+37.9
PM2	1520929.88	9182227.68	+37.5

Dossier : DRN2.H.2046-3 18/07/2019 Page 13/35



3.2. Sondages, essais et mesures in situ

Les investigations suivantes ont été réalisées :

Type de sondage	Quantité	Noms	Prof. / TN (m)
Sondage semi-destructif à la tarière hélicoïdale	1	FP1	10.0
Exécution d'essais pressiométriques. Norme NF EN ISO 22476-4	9		
Sondage carotté manuel ф 50 mm avec prélèvements d'échantillons intacts sous gaine en PVC	2	SC1 SC2	2.0 2.0
Puits à la pelle mécanique avec prélèvements des échantillons remaniés	2	PM1 PM2	2.0 2.0

Sondage semi-destuctif à la tarière hélicoïdale :

- Coupe des sols en fonction de la profondeur ;
- Niveau d'eau (le cas échéant).

Essais pressiométriques :

- Module pressiométrique : EM (MPa),
- Pression limite nette : pl* (MPa),
- Pression de fluage nette pf* (MPa),
- Rapport EM/pl*.

Sondages carottés manuels :

- Coupe des sols en fonction de la profondeur ;
- Niveaux d'eau (le cas échéant);
- Photographies des El (échantillons intacts);
- Résultats des essais en laboratoire.

Puits de reconnaissance à la pelle :

- Coupe détaillée des sols en fonction de la profondeur ;
- Niveaux d'eau (le cas échéant);
- Résultats des essais en laboratoire ;
- Photographies des fouilles.

Nota : les feuilles de sondages peuvent également contenir des informations complémentaires dont les incidents de forage, etc...

Dossier : DRN2.H.2046-3 18/07/2019 Page 14/35



3.3. Essais en laboratoire

Les essais suivants ont été réalisés :

Identification des sols	Nombre	Norme
Essai Proctor normal 5 points	1	NF P 94-093
Classification des sols (GTR) : • Teneur en eau pondérale W • Analyse granulométrique par tamisage • Valeur au bleu du sol (VBS)	2 2 2 2	NF P11-300 NF P94-050 NF P94-056 (*) NF P94-068 (*)
Indice Portant Immédiat (IPI)	2	NF P94-078
Caractéristiques intrinsèques des sols	Nombre	Norme
Essai d'évaluation d'aptitude au traitement à la chaux et au ciment	1	NF P94-100
Essai de cisaillement rectiligne Consolidé Drainé sur sol non traité	1	XP P94-071-1
Essai de cisaillement rectiligne Consolidé Drainé sur sol traité (**)	1	XP P94-071-1

^(*) Ces normes sont remplacées depuis Janvier 2018 par la norme NF EN ISO 17892-4 mais qui n'est pas encore applicable en France (norme Européenne). Les anciennes normes sont donc en attendant, toujours en vigueur pour les analyses granulométriques. Pour la valeur au bleu, la norme Européenne ISO n'est à ce jour pas disponible et la norme NF P94-068 reste également en vigueur.

<u>Nota</u>: les prélèvements d'échantillons sont la propriété du client. Ils seront conservés pendant un mois à compter de l'envoi du rapport. S'il le souhaite, le client pourra donc soit récupérer ses prélèvements, soit demander à ce qu'ils soient conservés. A défaut de demande expresse, les prélèvements seront mis au rebut.

Dossier : DRN2.H.2046-3 18/07/2019 Page 15/35

^{(**):} En cours de réalisation. Les résultats seront intégrés au rapport G2 PRO.



4. Synthèse des investigations

4.1. Modèle géologique général

Cette synthèse devra être confirmée dans la mission d'étude géotechnique de conception G2 PRO.

4.1.1. Lithologie

A noter que la profondeur des formations est donnée par rapport au terrain actuel (TN) tel qu'il était au moment de la reconnaissance. Les cotes NGF ont été relevées à l'aide d'un GPS.

L'analyse et la synthèse des résultats des investigations réalisées ont permis de dresser la coupe géotechnique schématique suivante, sous une faible épaisseur de terre végétale (0.3 m):

Formation n°1: Limon silteux +/- argileux marron/beige à gris à quelques petits silex

A partir de : 0.0 m/TN de profondeur Jusqu'à : 3.7 m/TN de profondeur

Cotes NGF de la base: +30.3 NGF

Caractéristiques géotechniques :

Pression limite nette (pl*): 0.23 < pl* < 0.42 MPa (3 essais),
 Module pressiométrique (E_M): 2.7 < E_M < 4.2 MPa (3 essais).

Commentaires:

- Cette formation présente de faibles caractéristiques mécaniques.
- D'après les essais d'identification, cet horizon est classé A1 selon le GTR 92 et dans un état hydrique de humide « h » au moment de notre intervention. Il présente également des teneurs en eau moyennes (14.5 % à 15.4 %).

Formation n°2: Argile à silex marron

A partir de : 3.7 m/TN de profondeur Jusqu'à : 5.2 m/TN de profondeur

Cotes NGF de la base: +28.8 NGF

Caractéristiques géotechniques :

Pression limite nette (pl*): 0.96 < pl* < 2.28 MPa (2 essais),
Module pressiométrique (E_M): 9.1 < E_M < 15.8 MPa (2 essais).

Commentaire: Cette formation présente des caractéristiques mécaniques moyennes.

Dossier : DRN2.H.2046-3 18/07/2019 Page 16/35

Formation n°3 : Craie beige à blanche

A partir de : 5.2 m/TN de profondeur Jusqu'à : > 10.0 m/TN de profondeur

Cotes NGF de la base: +24.0 NGF

Caractéristiques géotechniques :

Pression limite nette (pl*):
 Module pressiométrique (E_M):
 1.98 < pl* < 2.83 MPa (4 essais),
 39.0 < E_M < 47.3 MPa (4 essais).

Commentaire : Cette formation présente de bonnes caractéristiques mécaniques.

Remarque:

 nous rappelons qu'il n'est pas toujours évident de distinguer les variations horizontales et/ou verticales éventuelles, inhérentes aux changements de faciès, compte tenu de la surface investiguée par rapport à celle concernée par le projet. De ce fait, les caractéristiques indiquées précédemment ont un caractère représentatif mais non absolu.

4.1.2. Caractéristiques géo-mécaniques à retenir

Remarque préliminaire : les données qui suivent ont pour seul objet de préciser les hypothèses de calcul retenues pour les ébauches dimensionnelles de l'ouvrage au stade de l'avant-projet. La conception et la méthodologie de mise en œuvre des infrastructures devront intégrer les adaptations inhérentes aux variations des limites de couches et aux hétérogénéités locales toujours possibles.

Les caractéristiques mécaniques retenues pour les calculs au droit de la digue sont fournies dans le tableau suivant :

Formation /	Prof. de la	Cotes Valeurs press		siométriques	
Nature du sol	base (m)	base (m)	pl* (MPa)	Em (MPa)	
1 - Limon silteux +/- argileux marron/beige à gris à quelques petits silex	3.7	+30.3	0.23 < pl* < 0.42 Retenue : 0.2 (*)	2.7 < E _M < 4.2 Retenu : 3.2	
2- Argile à silex marron	5.2	+28.8	0.96 < pl* < 2.28 Retenue : 1.1	9.1 < E _M < 15.8 Retenu : 11.5	
3- Craie beige à blanche	> 10.0	+24.0	1.98 < pl* < 2.83 Retenue : 2.3	39.0 < E _M < 47.3 Retenu : 43.3	

(*) Limitée selon les plus faibles valeurs au droit du sondage réalisé.

Dossier : DRN2.H.2046-3 18/07/2019 Page 17/35



4.1.3. Caractéristiques physiques des sols

Les procès-verbaux des essais en laboratoire sont insérés en annexe 4. Les résultats de ces essais sont synthétisés ci-après.

4.1.3.1- Essais d'identification

Dans le tableau ci-dessous sont reportés les résultats des essais d'identification sur matériaux non rocheux :

Référence échantillon	Formation / type de sol	Prof. (m) échantillon	Dmax (mm)	W (%)	Tamisat < 80 μm	VBS	I.P.I.	Classe G.T.R.
PM1	1 - Limon marron	0.3 à 2.0	13	15.4	72.8 %	1.01	3	A1h
PM2	1- Limon marron	0.3 à 2.0	32	14.5	53.2 %	0.6	3	A1h

<u>Légende</u>:

W: Teneur en eau pondérale

VBS: Valeur au Bleu de Sol (quantité en grammes de bleu de méthylène

adsorbée par 100g de fraction 0/50 mm d'un sol)

Tamisat < 80 µm : Pourcentage d'éléments fins passant au tamis de 80 microns

I.P.I: Indice Portant Immédiat

Classe G.T.R.: Classe de sol selon la norme NF P11-300

Dmax : Diamètre du plus gros élément

Remarques:

- D'après les études de CHASSAGNEUX et Al. (1995)(*), et en utilisant uniquement la valeur de VBS, les sols analysés présenteraient pour la formation n°1 (limon argileux) : une sensibilité faible (VBS < 2.5) à l'aléa retrait et gonflement.
 - (*) La classification établie par CHASSAGNEUX et Al. (1995) considère, en plus de la valeur au bleu (VBS), la valeur du coefficient de gonflement (C_g) et l'indice de plasticité (I_P). Ces deux valeurs ne peuvent être connues avec les essais réalisés dans le cadre de cette mission.
- Les sols analysés de la formation n°1 sont classés A1h selon le GTR92. Ils correspondent à des sols fins, peu plastiques et très sensibles aux variations hydriques et dans un état hydrique humide « h » au moment de notre intervention (IPI = 3), caractérisant une faible portance des sols.

Dossier : DRN2.H.2046-3 18/07/2019 Page 18/35



4.1.3.2- Traitement

Essais mécaniques sur matériaux

				Proctor Normal		
Référence échantillon	Formation / type de sol		Traitement	W _{OPN} (%)	$ ho$ d optimale (Mg/m 3)	
PM1+PM2	n°1 / Limon marron	0.3 à 2.0	Aucun	13.0	1.75	

Un essai d'aptitude du sol au traitement liant a été effectué sur le limon marron de la formation n°1 (Mélange des échantillons issus des sondages PM1 et PM2 entre 0.3 et 2.0 m/TN de profondeur) selon un dosage de 2 % de chaux vive.

Il a montré que ce matériau est adapté au traitement (Gonflement volumique à 7j Gv < 5 %).

Le tableau ci-dessous regroupe les résultats de l'essai Proctor sur matériau traité :

Référence	Formation /	Profondeur	Proctor Normal			
échantillon	type de sol	(m/TN)		Masse volumique sèche (Mg/m³)	IPI _{OPN}	
PM1+PM2	1 / Limon marron Avec 2 % de chaux vive	0.3 à 2.0	16.1	1.79	6	

Légende:

W_{OPN}: Teneur en eau à l'optimum proctor.

Pour rappel, les critères de jugements sont les suivants.

	Aptitude du matériau au traitement	Paramètres considérés		
Type de traitement		Gonflement volumique G 7j (%)	v Résistance en compression diamétrale Rtb (MPa)	
	Adapté	< 5	> 0.2	
Traitement avec un liant hydraulique éventuellement associé à la chaux	Douteux	5 < GV 7j % < 10	0.1 <rtb< 0.2<="" td=""></rtb<>	
	Inadapté	> 10	< 0.1	
Traitement à la chaux seule	Adapté	< 5	Paramètre non considéré pour	
	Douteux	5 < GV 7j % < 10	ce type de traitement du fait de la lenteur de la prise	
	Inadapté	> 10	pouzzolanique	

Dossier : DRN2.H.2046-3 18/07/2019 Page 19/35



4.1.3.3- Caractéristiques intrinsèques des matériaux

Essais de cisaillement

Formation	Conditions de l'essai de cisaillement	γ (kN/m³)	C' (kPa)	Ф' (°)
Limon marron (formation n°1 – SC1)	Consolidé - Drainé	19	16	32

Dossier : DRN2.H.2046-3 18/07/2019 Page 20/35



4.2. Contexte hydrogéologique général

4.2.1. Niveau d'eau

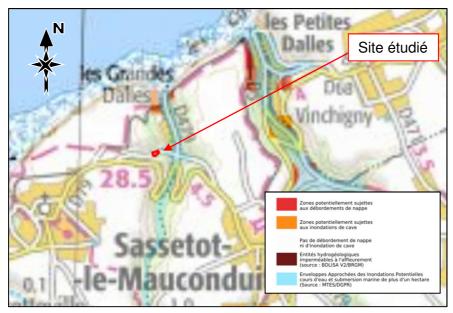
Aucune arrivée d'eau n'a été observée dans les sondages lors des investigations (Avril 2019).

Toutefois, des circulations d'eau ponctuelles ne sont pas à exclure au sein des formations de surface notamment en cas de précipitations.

Il est à noter que le régime hydrogéologique peut varier en fonction de la saison et de la pluviométrie.

4.2.2. Inondabilité

D'après les données issues du BRGM (Bureau de Recherche Géologique et Minière : www.inondationsnappes.fr), la zone projet ne présente pas de risque de débordement de nappe ni d'inondation de cave (cf. carte ci-dessous).



Extrait de la carte «Zones sensibles aux remontées de nappes »

Par ailleurs des informations précises sur le risque réel d'inondation peuvent être fournies dans les documents d'urbanisme (P.L.U.) et dépendent des travaux de protection réalisés, donc susceptibles de varier dans le temps. S'agissant de données d'aménagement hydraulique et non de données hydrogéologiques, elles ne font pas partie de notre mission d'étude géotechnique.

Le niveau des plus hautes eaux (**NPHE**) a été transmis par INGETEC. Il se situe à +40.00 **NGF**, soit localement au-dessus du terrain naturel (TN).

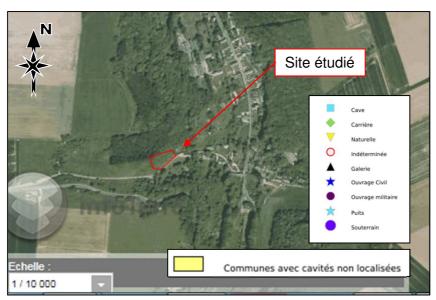
Dossier : DRN2.H.2046-3 18/07/2019 Page 21/35



4.3. Risques naturels

4.3.1. Présence de cavités

D'après les données issues du site <u>www.infoterre.brgm.fr</u>, aucun indice de cavité naturelle n'est présent à proximité immédiate du projet (cf. carte ci-dessous).



Extrait de la carte cavités souterraines abandonnées non minières

Remarque:

Compte tenu de notre expérience, du contexte karstique du plateau Normand (craie susceptible de renfermer des cavités naturelles et des passages décomprimés), il est probable que l'infiltration de l'eau au niveau de la zone de rétention accentue la dégradation de la craie (risque de création des bétoires et d'effondrement).

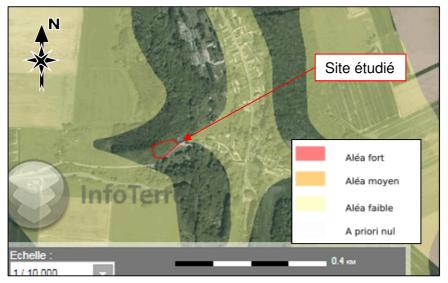
<u>Il conviendra de s'assurer auprès des autorités compétentes (mairie, DDTM76) que le site concerné par le projet n'est pas impacté.</u>

4.3.2. Aléa retrait-gonflement

D'après les données issues <u>www.infoterre.brgm.fr</u>, **l'aléa** vis-à-vis des risques de retrait / gonflement des argiles dans la zone projet est **à priori-nul** (carte ci-après).

Dossier : DRN2.H.2046-3 18/07/2019 Page 22/35





Extrait de la carte Aléa retrait-gonflement des argiles

4.3.3. Risque sismique – données parasismiques réglementaires

Selon le décret n°2010-1255 et la norme NF EN 1998 (EUROCODE 8), les principales données parasismiques déduites des éléments du projet et des reconnaissances effectuées dans le cadre de cette étude et présentées dans les paragraphes précédents, figurent dans le tableau ci-dessous :

Zone de sismicité	1 – Très faible
Type de sol	D
Paramètre de sol S	1.6

4.3.4. Mouvement de terrain

D'après le site www.georisques.gouv.fr, aucun mouvement de terrain n'est répertorié dans un rayon de 500 m autour du projet.

Il conviendra de s'assurer auprès des autorités compétentes (mairie, DDTM76) que le site concerné par le projet n'est pas impacté.

Dossier : DRN2.H.2046-3 18/07/2019 Page 23/35



4.3.5. Catastrophes naturelles sur la commune

D'après les données issues www.georisques.gouv.fr, la commune de SAINT-PIERRE-EN-PORT a fait l'objet d'arrêtés de catastrophes naturelles suivant :

Eboulement de falaise : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
76PREF19950381	01/01/1995	31/01/1995	24/10/1995	31/10/1995

Inondations, coulées de boue, glissements et chocs mécaniques liés à l'action des vagues : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
76PREF19990639	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

Inondations et coulées de boue : 3

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
76PREF19830032	05/06/1983	06/06/1983	20/07/1983	26/07/1983
76PREF20000137	24/12/1999	24/12/1999	07/02/2000	26/02/2000
76PREF20000290	07/05/2000	11/05/2000	14/06/2000	21/06/2000

Dossier : DRN2.H.2046-3 18/07/2019 Page 24/35



5. Principes généraux de construction en phase avantprojet

5.1. Analyse du contexte et principes d'adaptation

Compte-tenu de ce qui a été indiqué dans les paragraphes précédents, les points essentiels ci-dessous sont à prendre en compte et conduiront les choix d'adaptation du projet :

Contexte géologique et géotechnique :

Les sondages ont permis de mettre en évidence la présence, sous une faible épaisseur de terre végétale (0.0 à 0.3 m), des formations suivantes :

- Formation n°1: Limon silteux +/- argileux marron/beige à gris à quelques petits silex, jusqu'à 3.7 m/TN de profondeur (+30.3 NGF) et présentant des caractéristiques mécaniques faibles. D'après les essais d'identification, cet horizon est classé A1 selon le GTR 92 et dans un état hydrique humide « h » au moment de notre intervention. Il présente également des teneurs en eau moyennes (14.5 % à 15.4 %).
- Formation n°2: Argile à silex marron, jusqu'à 5.2 m/TN de profondeur (+28.8 NGF) et présentant des caractéristiques mécaniques moyennes.
- Formation n°3: Craie beige à blanche, jusqu'à plus de 10.0 m/TN de profondeur (< +24.0 NGF) et présentant de bonnes caractéristiques mécaniques.

Aucun niveau d'eau n'a été relevé au droit des sondages lors des investigations (Avril 2019). D'après les informations fournies par INGETEC, le **NPHE s'établit à +40.0 NGF**, soit localement au-dessus du terrain naturel (TN).

Caractéristiques du projet :

Il est prévu la réalisation d'une zone de rétention d'un volume de 1 100 m³, sur une surface inondable de 784.47 m². La hauteur maximale de stockage sera de 2.0 m.

La digue correspond à un barrage enherbé d'une hauteur maximale de 1.0 m/TN environ pour une cote altimétrique de +40.3 NGF (en crête).

Au niveau de la digue, le point bas de l'ouvrage est prévu à +39.08 NGF.

Nous rappelons que toute modification du projet ou des sols peut entraîner une modification partielle ou complète des adaptations préconisées.

La mission géotechnique en phase projet (G2PRO) sera alors cruciale et devra, en particulier, étudier la nouvelle configuration.

Dossier : DRN2.H.2046-3 18/07/2019 Page 25/35



5.2. Adaptations générales de l'avant-projet

<u>Nota</u>: les indications données dans les chapitres suivants, qui sont fournies en estimant des conditions normales d'exécution pendant les travaux, seront forcément adaptées aux conditions réelles rencontrées (intempéries, niveau de nappe, matériels utilisés, provenance et qualité des matériaux, phasages, plannings et précautions particulières).

Nous rappelons que les conditions d'exécution sont absolument prépondérantes pour obtenir le résultat attendu et qu'elles ne peuvent être définies précisément à l'heure actuelle. A défaut, seules des orientations seront retenues.

5.2.1. Réalisation des terrassements

Zone de rétention :

Il est prévu la réalisation de terrassements en déblais de 1 864 m³.

Barrage enherbé:

Pour la création de la digue, il est prévu la mise en place de remblais jusqu'à 1.0 m de haut, soit un volume de 30 m³.

Il faudra prévoir des terrassements en déblais pour la réalisation de la clé d'ancrage de la digue (0.5 m).

La terre végétale issue du décapage devra être purgée et évacuée (ou éventuellement réutiliser sur le corps de la digue en finition).

Les limons présents sur le site sont des sols très sensibles au ravinement, ils devront être rapidement protégés contre ce phénomène.

5.2.2. Traficabilité en phase chantier

Au moment de la campagne de sondages (Avril 2019), les essais d'identification réalisés ont permis de classer les sols de la formation n°1 (Limon silteux +/- argileux marron/beige à gris à quelques petits silex) comme étant de classe A₁h.

Il s'agit donc de sols très sensibles aux faibles variations de teneur en eau (liées aux conditions météorologiques notamment). En fonction des conditions atmosphériques qui seront rencontrées à la date des travaux. Leur état hydrique peut varier sensiblement et brutalement, et les conditions d'utilisation de ces matériaux peuvent évoluer fortement.

Au droit du projet, l'état de la plateforme pourra être de qualité médiocre voire mauvaise en cas d'intempéries, ce qui posera des problèmes de traficabilité.

Dossier : DRN2.H.2046-3 18/07/2019 Page 26/35



Des travaux préparatoires pourront être réalisés de type cloutage, mise en place d'un géotextile résistant à la rupture, surépaisseur de matériaux propres de bonne qualité...

<u>Dans tous les cas, nous recommandons autant que possible de réaliser les travaux en période météorologique favorable.</u>

5.2.3. Terrassabilité des matériaux

Les travaux de terrassement dans ces horizons pourront être réalisés avec des engins classiques de moyenne puissance mais pourront nécessiter l'utilisation d'outils spécifiques (pelle plus puissante) dans le cas de passages très charpentées en silex.

5.2.4. Drainage en phase chantier

A la suite des observations faites au cours de la campagne d'investigations, le terrain devrait en principe être sec.

Cependant, des venues d'eau pourront apparaitre exceptionnellement en cours de terrassement, en particulier en périodes pluvieuses. Dans ces conditions, on devra prévoir les pentes (ou/et rigoles périphériques) adéquates visant à éviter la convergence des eaux de ruissellement vers la plateforme de travail. Un pompage ponctuel, associe a des rigoles périphériques, pourra également être envisage le cas échéant.

Les dispositions spécifiques prévisibles seront adaptées au cas par cas pour assurer la mise au sec de la plateforme de travail à tout moment. Toute zone décomprimée fera l'objet d'un traitement spécifique si elle doit recevoir un élément de l'ouvrage à porter (purge, compactage).

5.2.5. Matériaux réutilisable pour le corps de la dique

L'intégralité de la terre végétale décapée en surface sera évacuée. Les limons à limons silteux +/- argileux marron/beige +/- charpentés en silex issus du terrassement présentent des caractéristiques de stabilité qui, une fois mis en œuvre, en font des matériaux bien adaptés pour constituer une digue à condition d'un état hydrique acceptable.

L'existence de très gros éléments de silex dans les matériaux d'apport impliquerait leur criblage avant leur mise en œuvre, par couches minces, en remblais. Les silex constituent des zones de circulation d'eau préférentielles dans le corps de digue et donc, pour cette raison, leur proportion au sein des matériaux limono-argileux doit être limitée au maximum (ou réduite par concassage).

Dossier : DRN2.H.2046-3 18/07/2019 Page 27/35



Ces matériaux sont de classe GTR, « A₁», ce qui indique qu'il s'agit de sols très sensibles aux faibles variations de teneur en eau (liées aux conditions météorologiques notamment). **Leur état peut évoluer rapidement en fonction des conditions atmosphériques rencontrées à la date des travaux** :

Les matériaux testés sont actuellement dans un état hydrique « h ».

Ces matériaux pourront être réutilisés dans les conditions suivantes :

Une solution de traitement à la chaux (matériaux aptes selon les résultats des essais).
 L'étude d'aptitude au traitement a montré que les sols de la formation n°1 sont aptes au traitement selon un dosage de 2%.

Le traitement des matériaux, s'il est envisagé, devra faire l'objet d'une étude spécifique de façon à déterminer le dosage en chaux optimal qui peut varier sensiblement en fonction de l'état hydrique des matériaux et de la part de la fraction granulaire.

Dans tous les cas, la mise en œuvre des matériaux devra être conforme aux conditions d'utilisation des matériaux en remblai, définies par le Guide Technique, Fascicule II, du SETRA (Septembre 1992), afin de garantir des propriétés d'imperméabilité et de stabilité satisfaisantes à l'ouvrage.

Des contrôles de la mise en œuvre des matériaux devront être prévus lors de la réalisation de la digue (mesures de teneur en eau naturelle pour l'aptitude des matériaux à être réutilisés, contrôle du compactage une fois mis en œuvre par exemple) de façon à garantir le respect des spécifications de mise en œuvre sur le chantier.

5.3. Stabilité au poinçonnement de la digue

D'après les documents transmis, il est envisagé de réaliser un remblai d'une largeur de base de 2.0 m (au niveau de crête du remblai). Pour le calcul, sa hauteur sera supposée limitée à 1.0 m par rapport au terrain naturel actuel (Cf. Coupe transversale fournie). A noter que la hauteur de calcul sera prise égale à 5.0 m.

Afin de déterminer la stabilité au poinçonnement de la digue, il est nécessaire d'estimer dans un premier temps la valeur de Cu (cohésion des sols non drainés) à l'aide des formules suivantes :

1. <u>Corrélation de Cassan</u>: pour pl < 0.3 MPa (0.2 MPa retenu dans le limon +/- argileux marron +/- charpenté en silex de la formation n°1)

Cu = pl / 5.5

On a donc : Cu = 0.363 bar (soit 36.3 kPa)

2. Pour assurer la stabilité au poinçonnement de la digue, il faut obtenir un coefficient de sécurité global F de 1.5 minimum.

Dossier : DRN2.H.2046-3 18/07/2019 Page 28/35



Ginger CEBTP - Agence de ROUEN
Affaire : SAINT-PIERRE-EN-PORT (76) - PROTECTION DES PETITES

DALLES ET GRANDES DALLES – OUVRAGE GD-B3

On utilise la formule suivante :

$$F = (Nc \times Cu) / (y \times Hr)$$

Avec:

F : coefficient de sécurité global

Nc : coefficient de forme (égal à 5.1416)

Cu : cohésion non drainée γ : poids volumique du sol Hr : hauteur du remblai

On a donc : $F = (5.1416 \times 65.0) / (19 \times 1.0) = 9.84 > 1.5$

La stabilité au poinçonnement de la digue est donc assurée dans les conditions de sécurité satisfaisantes.

5.4. Calculs des tassements par la méthode pressiométrique

Les tassements globaux d'une digue de grande dimension soumis à une surcharge $\Delta \sigma$ peuvent être approchés par la méthode pressiométrique par la relation suivante :

$$S = \sum s_i = \sum \frac{\alpha_i . \beta_i . \Delta \sigma}{E_i} . H_i$$

avec α_i le module rhéologique de la couche i concernée

β_i la diffusion de la contrainte en profondeur dans la couche i concernée

E_i le module pressiométrique de la couche i concernée

H_i l'épaisseur de la couche i concernée

 $\Delta \sigma$ la surcharge appliquée au terrain par rapport à son état actuel

On devra s'attendre à voir apparaître des tassements estimés à 3 cm, induits par la surcharge apportée par la digue (en partie centrale : charge du remblai de 19 kPa et surcharges de 10 kPa) et négligeables dans les bords en pieds de talus. Une grande partie de ces tassements apparaîtra dès le début de la mise en œuvre de la digue.

Du fait de la nature de l'ouvrage (digue en remblai de 1.0 m de hauteur maximum), ces valeurs de tassement paraissent importantes pour un ouvrage en terre classique, sous réserve de l'acceptation par le Maître d'Ouvrage. On devra également en tenir compte pour l'ouvrage de fuite.

Pour la réalisation de la dique, les solutions suivantes pourront être envisagées :

- mettre en œuvre les remblais par couches et de déterminer un phasage de réalisation;
- élever les remblais de la digue de plusieurs centimètres afin de compenser les tassements.

<u>Ces solutions seront étudiées plus précisément lors de la mission d'étude</u> géotechnique de conception G2 phase Projet PRO.

Dossier : DRN2.H.2046-3 18/07/2019 Page 29/35



<u>Toutefois</u>, des tassements différentiels associés (centimétriques) pourraient engendrer des dommages sur l'ouvrage de fuite.

Cet ouvrage devra donc être réalisé selon une technique autorisant les tassements différentiels estimés (tuyau métallique continu suffisamment souple (pas de tuyau emboîtés), pour éviter tout écoulement d'eau sous le remblai qui pourrait entraîner un phénomène de Renard préjudiciable à la stabilité de la digue.

5.5. Stabilité au glissement de l'ouvrage

L'étude de stabilité au glissement (stabilité d'ensemble) de l'ouvrage est réalisée au moyen du logiciel TALREN.

Elle fait l'hypothèse d'une rupture circulaire caractérisée par un coefficient de sécurité calculé par la méthode de Bishop.

Il conviendra néanmoins de confirmer la stabilité de l'ouvrage définitif au stade projet (mission G2 PRO).

Ceci permettra de vérifier la stabilité sur la base des données définitives et éventuellement d'optimiser les pentes (pentes plus raides possibles).

5.5.1. Hypothèses de calcul

Compte-tenu de la nature des matériaux et de notre expérience, les paramètres retenus, relatifs aux caractéristiques mécaniques intrinsèques des matériaux, sont, en première approche, les suivants (à long terme) :

Remblais (digue):

Formation	Conditions de l'essai de cisaillement	γ (kN/m³)	C' (kPa)	Φ' (°)
Limon marron (formation n°1)	Consolidé - Drainé	19	16 Retenue : 5.0	32 Retenu : 25

Nous ferons l'hypothèse que la digue est constituée des matériaux limoneux de la formation n°1, compactés convenablement, avec une pente de l'ordre de **3H pour 1V** et qu'il n'y a pas d'écoulement d'eau au travers de la digue (masque ou noyau d'argile, complexe bentonitique en amont, par exemple).

Dossier : DRN2.H.2046-3 18/07/2019 Page 30/35



Les limons présents sur le site étant des sols sensibles au ravinement, ils devront être rapidement protégés contre ce phénomène.

5.5.2. Résultats

Pour une pente de **3H/1V**, la stabilité au glissement (stabilité d'ensemble) des différents talus de l'ouvrage **est assurée** (facteur de sécurité supérieur à 1,5).

Remarque:

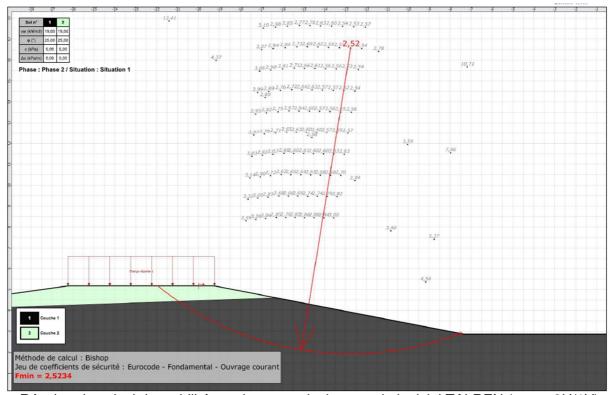
Au droit du bassin de rétention, pour une pente de 1H/1V, la stabilité au glissement des talus n'est pas assurée (facteur de sécurité supérieur à 1,5). Nous recommandons de l'adoucir à 3H/1V.

Il conviendra néanmoins de réaliser la mission G2 PRO pour confirmer les hypothèses retenues dans le paragraphe précédent et étudier la stabilité du talus en amont et aval selon les différents régimes hydrauliques à considérer.

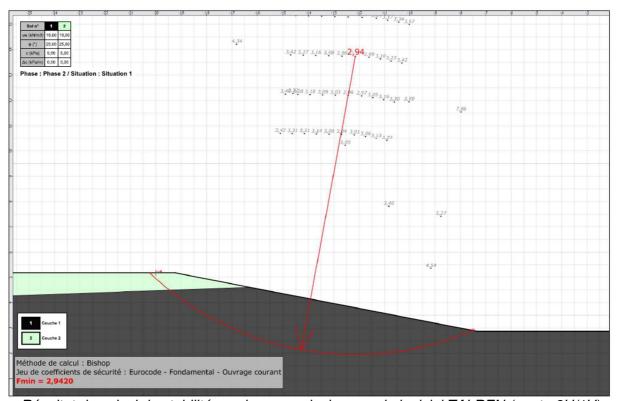
Dossier : DRN2.H.2046-3 18/07/2019 Page 31/35



Au droit de la digue :



Résultat de calcul de stabilité en phase provisoire avec le logiciel TALREN (pente 3H/1V)



Résultat de calcul de stabilité en phase provisoire avec le logiciel TALREN (pente 3H/1V)

Dossier : DRN2.H.2046-3 18/07/2019 Page 32/35



5.6. Circulation d'eau sous la digue

Compte tenu de l'épaisseur des matériaux limoneux +/- argileux marron à gris à quelques petits silex (formation n°1), l'étanchéité sous l'ouvrage pendant les phases transitoires de remplissage et de vidange de la retenue, devrait être assurée.

Toutefois, la présence éventuelle de matériaux plus perméables (poches +/- sableuse) nécessitera leurs purge intégrale et seront substitués par un matériau compacté, faiblement perméable afin d'assurer une perméabilité faible et homogène sous l'ouvrage.

Dans tous les cas, le renard solide sera vérifié lors de la mission G2 PRO. Si nécessaire, un traitement à la bentonite permettrait de diminuer sensiblement la perméabilité des matériaux de substitution. Il conviendra d'effectuer une étude spécifique de façon à vérifier le dosage optimal.

5.7. Dispositions constructives liées aux travaux de terrassement

Nous préconisons le suivi par un géotechnicien, du décapage des terrains d'assise de la digue ; celui-ci pourrait révéler d'éventuels indices de présence d'anomalies superficielles, de terrains décomprimés sur l'emprise du projet ou de poches plus perméables (sable, etc....).

Cette prestation entre dans le cadre d'une étude de supervision géotechnique d'exécution (mission de type G4).

La mise en œuvre des matériaux en remblais sera conforme aux conditions d'utilisation des matériaux en remblai définies par le Guide Technique du SETRA LCPC de septembre 1992. GINGER CEBTP se tient à disposition du maître d'œuvre pour la réalisation de contrôles au cours des travaux : réalisation de planches d'essais au pénétromètre dynamique et d'essais à la plaque. Une attention particulière sera portée sur le remblaiement plus délicat de la tranchée de l'ouvrage de fuite et de la surverse.

Par ailleurs, il faudra prendre en compte la sensibilité à l'eau des sols envisagés pour la réalisation de l'ouvrage (formation n°1). Les matériaux d'emprunt et l'époque de réalisation des travaux devront être choisis avec vigilance, toute mise en œuvre de matériaux trop humides ou en période pluvieuse devant être proscrite.

Nous recommandons toute disposition constructive visant à protéger les talus de l'ouvrage contre l'érosion due aux eaux de ruissellement (mise en œuvre d'une couche de terre végétale avec engazonnement ou d'un matelas en enrochements, type matelas RENO par exemple).

Les ouvrages en terre, comme cette digue, ne sont pas submersibles. Par conséquent les évacuateurs de crue (déduits des études hydrauliques) ne doivent pas être sous-

Dossier : DRN2.H.2046-3 18/07/2019 Page 33/35



dimensionnés, sous risque de ruiner l'ouvrage suite à sa submersion en période de crue exceptionnelle.

6. Observations majeures

On s'assurera que la stabilité des ouvrages et des sols avoisinants le projet est assurée pendant et après la réalisation de ce dernier.

Les conclusions du présent rapport ne sont valables que sous réserve des conditions générales des missions géotechniques de l'Union Syndicale Géotechnique fournies en annexe 1 (norme NF P94-500 de novembre 2013).

Nous rappelons que cette étude a été menée dans le cadre d'une étude de conception de niveau avant-projet (G2 AVP) et que, conformément à la norme NF P94-500 de novembre 2013, une étude de conception de niveau projet (G2 PRO) doit être envisagée (collaboration avec l'équipe de conception) pour :

- permettre l'optimisation du projet avec, notamment, prise en compte des interactions sol / structure;
- vérifier la bonne transcription de toutes les préconisations dans les pièces techniques du marché.

En l'absence d'étude de projet G2 PRO, la finalisation des systèmes fondatifs reste à la charge du Maître d'œuvre ou du Maître d'Ouvrage.

GINGER CEBTP peut prendre en charge la maîtrise d'œuvre dans le domaine de la géotechnique, au stade du projet.

Dossier : DRN2.H.2046-3 18/07/2019 Page 34/35



7. Aléas géotechniques et conditions contractuelles

- A. Les reconnaissances de sol procèdent par sondages ponctuels, les résultats ne sont pas rigoureusement extrapolables à l'ensemble du site. Il persiste des aléas (exemple : hétérogénéité locale) qui peuvent entraîner des adaptations tant de la conception que de l'exécution qui ne sauraient être à la charge du géotechnicien.
- B. Le présent rapport et ses annexes constituent un tout indissociable. La mauvaise utilisation qui pourrait être faite suite à une communication ou reproduction partielle ne saurait engager GINGER CEBTP.
- C. Des modifications dans l'implantation, la conception ou l'importance des constructions ainsi que dans les hypothèses prises en compte et en particulier dans les indications de la partie «Présentation» du présent rapport peuvent conduire à des remises en cause des prescriptions. Une nouvelle mission devra alors être confiée à GINGER CEBTP afin de réadapter ces conclusions ou de valider par écrit le nouveau projet.
- D. De même des éléments nouveaux mis en évidence lors de l'exécution des fondations et n'ayant pu être détectés au cours des reconnaissances de sol (exemple dissolution, cavité, hétérogénéité localisée, venues d'eau etc.) peuvent rendre caduques certaines des recommandations figurant dans le rapport.

Dossier : DRN2.H.2046-3 18/07/2019 Page 35/35



ANNEXE 1 – NOTES GENERALES SUR LES MISSIONS GEOTECHNIQUES

- Classification des missions types d'ingénierie géotechnique,
- Schéma d'enchainement des missions types d'ingénierie géotechnique.

Dossier : DRN2.H.2046-3 18/07/2019 Annexes



Ginger CEBTP - Agence de ROUEN Affaire : SAINT-PIERRE-EN-PORT (76) - PROTECTION DES PETITES DALLES ET GRANDES DALLES – OUVRAGE GD-B3

Afnor, Normes en ligne pour: GINGER CEBTP le 20/11/2013 à 10:53

NF P94-500:2013-11

— 15 —

NF P 94-500

4.2.4 Tableaux synthétiques

Tableau 1 — Enchaînement des missions d'ingénierie géotechnique

Enchaînement des missions G1 à G4 Étape 1 : Étude	Phases de la maîtrise d'œuvre	Mission d'ingénierie géotechnique (GN) et Phase de la mission Étude géotechnique préalable (G1)		Objectifs à atteindre pour les ouvrages géotechniques Spécificités	Niveau de management des risques géotechniques attendu	Prestations d'investigations géotechniques à réaliser Fonction
géotechnique préalable (G1)		Phase Étude de Sil	te (ES)	géotechniques du site	identification des risques présentés par le site	des données existantes et de la complexité géotechnique
	Étude préliminaire, esquisse, APS	Étude géotechniqu Phase Principes Gi de Construction (Pi	énéraux	Première adaptation des futurs ouvrages aux spécificités du site	Première Identification des risques pour les futurs ouvrages	Fonction des données existantes et de la complexité géotechnique
Étape 2 : Étude géotechnique de conception (G2)	APD/AVP	Étude géotechniqu (G2) Phase Avant-projet		Définition et comparaison des solutions envisageables pour le projet	Mesures préventives pour la réduction des risques identifiés, mesures	Fonction du site et de la complexité du projet (choix constructifs)
	PRO	Étude géotechniqu (G2) Phase Projet (PRO		Conception et justifications du projet	correctives pour les risques résiduels avec détection au plus tôt de leur survenance	Fonction du site et de la complexité du projet (choix constructifs)
DCE/ACT Étude géotechniqu (G2) Phase DCE / ACT		e de conception	Consultation sur le projet de base / Chotx de l'entreprise et mise au point du contrat de travaux			
Étape 3 : Études géotechniques		À la charge de l'entreprise	À la charge du maître d'ouvrage			
de réalisation (G3/G4)	EXE/VISA	Étude et suM géofechniques d'exécution (G3) Phase Étude (en Interaction avec la phase Sulvi)	Supervision géotechnique d'exécution (G4) Phase Supervision de rétude géotechnique d'exécution (en interaction avec la phase Supervision du sulvi)	Étude d'exécution conforme aux exigences du projet, avec maîtrise de la qualité, du délal et du coût	Identification des risques résiduels, mesures correctives, contrôle du management des risques résiduels (réalité des actions, vigilance, mémorisation, capitalisation des retours d'expérience)	Fonction des méthodes de construction et des adaptations proposées si des risques identifiés surviennent
	DET/AOR	Étude et suM géotechniques d'exécution (G3) Phase SuM (en interaction avec la phase Étude)	Supervision géotechnique d'exécution (G4) Phase Supervision du sulvi géotechnique d'exécution (en interaction avec la phase Supervision de l'étude)	Exécution des travaux en toute securité et en conformité avec les attentes du maître d'ouvrage	и ахренение)	Fonction du contexte géotechnique observé et du comportement de l'ouvrage et des avoisinants en cours de travaux
À toute étape d'un projet ou sur un ouvrage existant	Diagnostic	de l'étude) Diagnostic géotechnique (G5)		Influence d'un élément géotechnique spécifique sur le projet ou sur l'ouvrage existant	Influence de cet élément géotechnique sur les risques géotechniques identifiés	Fonction de l'élément géotechnique étudié

Dossier : DRN2.H.2046-3 18/07/2019 Annexes



Ginger CEBTP - Agence de ROUEN Affaire : SAINT-PIERRE-EN-PORT (76) - PROTECTION DES PETITES DALLES ET GRANDES DALLES – OUVRAGE GD-B3

Afnor, Normes en ligne pour: GINGER CEBTP le 20/11/2013 à 10:53

NF P94-500:2013-11

NF P 94-500

-16-

Tableau 2 — Classification des missions d'ingénierie géotechnique

L'enchaînement des missions d'ingénierie géotechnique (étapes 1 à 3) doit suivre les étapes de conception et de réalisation de tout projet pour contribuer à la maîtrise des risques géotechniques. Le maître d'ouvrage ou son mandataire doit faire réaliser successivement chacune de ces missions par une ingénierie géotechnique. Chaque mission s'appule sur des données géotechniques adaptées issues d'investigations géotechniques appropriées.

ÉTAPE 1 : ÉTUDE GÉOTECHNIQUE PRÉALABLE (G1)

Cette mission exclut toute approche des quantités, délais et coûts d'exécution des ouvrages géotechniques qui entre dans le cadre de la mission d'étude géotechnique de conception (étape 2). Elle est à la charge du maître d'ouvrage ou son mandataire. Elle comprend deux phases :

Phase Étude de Site (ES)

Elle est réalisée en amont d'une étude préliminaire, d'esquisse ou d'APS pour une première identification des risques géotechniques d'un site.

- Faire une enquête documentaire sur le cadre géotechnique du site et l'existence d'avoisinants avec visite du site et des alentours.
- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Foumir un rapport donnant pour le site étudié un modèle géologique préliminaire, les principales caractéristiques géolechniques et une première identification des risques géolechniques majeurs,

Phase Principes Généraux de Construction (PGC)

Elle est réalisée au stade d'une étude préliminaire, d'esquisse ou d'APS pour réduire les conséquences des risques géotechniques majeurs identifiés. Elle s'appuie obligatoirement sur des données géotechniques adaptées.

- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Fournir un rapport de synthèse des données géotechniques à ce stade d'étude (première approche de la ZIG, hortzons porteurs potentiels, ainsi que certains principes généraux de construction envisageables (notamment fondations, terrassements, ouvrages enterrés, améliorations de sois).

ÉTAPE 2 : ÉTUDE GÉOTECHNIQUE DE CONCEPTION (G2)

Cette mission permet l'élaboration du projet des ouvrages géotechniques et réduit les conséquences des risques géotechniques importants identifiés. Elle est à la charge du maître d'œuvre ou intégrée à cette demière. Elle comprend trois phases :

Phase Avant-projet (AVP)

Elle est réalisée au stade de l'avant-projet de la maîtrise d'œuvre et s'appuie obligatoirement sur des données géotechniques adaptées.

- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Foumir un rapport donnant les hypothèses géotechniques à prendre en compte au stade de l'avant-projet, les principes de construction envisageables (terrassements, souténements, pentes et talus, fondations, assises des dallages et voiries, améliorations de sois, dispositions générales vis-à-vis des nappes et des avoisinants), une ébauche dimensionnelle per type d'ouvrage géotechnique et la pertinence d'application de la méthode observationnelle pour une mellieure maîtrise des risques géotechniques.

Phase Projet (PRO)

Elle est réalisée au stade du projet de la maîtrise d'œuvre et s'appule obligatoirement sur des données géotechniques adaptées suffisamment représentatives pour le site.

- Définir si besoin un programme d'investigations géotéchniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Foumir un dossier de synthèse des hypothèses géotechniques à prendre en compte au stade du projet (valeurs caractéristiques des paramètres géotechniques en particulier), des notes techniques donnant les choît constructifs des ouvrages géotechniques (terrassements, soutienements, pentes et taius, fondations, assises des dailages et voiries, améliorations de sois, dispositions vis-a-vis des nappes et des avoisinants), des notes de calcul de dimensionnement, un avis sur les valeurs seutis et une approche des quantités.

Phase DCE / ACT

Elle est réalisée pour finaliser le Dossier de Consultation des Entreprises et assister le maître d'ouvrage pour l'établissement des Contrats de Travaux avec le ou les entrepreneurs retenus pour les ouvrages géotechniques.

- Établir ou participer à la rédaction des documents techniques nécessaires et suffisants à la consultation des entreprises pour leurs études de réalisation des ouvrages géotechniques (dossier de la phase Projet avec plans, notices techniques, cahier des charges particulières, cadre de bordereau des prix et d'estimatif, planning prévisionnel).
- Assister éventuellement le maître d'ouvrage pour la sélection des entreprises, analyser les offres techniques, participer à la finalisation des pièces techniques des contrats de travaux.



Ginger CEBTP - Agence de ROUEN Affaire : SAINT-PIERRE-EN-PORT (76) - PROTECTION DES PETITES DALLES ET GRANDES DALLES – OUVRAGE GD-B3

Afnor, Normes en ligne pour: GINGER CEBTP le 20/11/2013 à 10:53

NF P94-500:2013-11

-17-

NF P 94-500

Tableau 2 — Classification des missions d'ingénierie géotechnique (suite)

ÉTAPE 3 : ÉTUDES GÉOTECHNIQUES DE RÉALISATION (G3 et G 4, distinctes et simultanées)

ÉTUDE ET SUIVI GÉOTECHNIQUES D'EXECUTION (G3)

Cette mission permet de réduire les risques géotechniques résiduels par la mise en œuvre à temps de mesures correctives d'adaptation ou d'optimisation. Elle est conflée à l'entrepreneur sauf disposition contractuelle contraire, sur la base de la phase G2 DCE/ACT. Elle comprend deux phases interactives :

Phase Étude

- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Étudier dans le détail les ouvrages géotechniques : notamment établissement d'une note d'hypothèses géotechniques sur la base des données fournies par le contrat de travaux ainsi que des résultats des éventuelles investigations complémentaires, définition et dimensionnement (calculs justificatits) des ouvrages géotechniques, méthodes et conditions d'exécution (phasages généraux, suivis, auscultations et contrôles à prévoir, valeurs seuls, dispositions constructives complémentaires éventuelles).
- Élaborer le dossier géotechnique d'exécution des ouvrages géotechniques provisoires et définitifs : plans d'exécution, de phasage et de sulvi.

Phase Sulvi

- Suivre en continu les auscultations et l'exécution des ouvrages géolechniques, appliquer si nécessaire des dispositions constructives prédéfinies en phase Étude.
- Vérifier les données géotechniques par relevés lors des traveux et par un programme d'investigations géotechniques complémentaire si nécessaire (le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats).
- Établir la prestation géolechnique du dossier des ouvrages exécutés (DOE) et fournir les documents nécessaires à l'établissement du dossier d'interventions uttérieures sur l'ouvrage (DIUO)

SUPERVISION GÉOTECHNIQUE D'EXECUTION (G4)

Cette mission permet de vérifler la conformité des hypothèses géotechniques prises en compte dans la mission d'étude et sulvi géotechniques d'exécution. Elle est à la charge du maître d'ouvrage ou son mandataire et est réalisée en collaboration avec la maîtrise d'œuvre ou intégrée à cette demière. Elle comprend deux phases interactives :

Phase Supervision de l'étude d'exécution

 Donner un avis sur la pertinence des hypothèses géotechniques de l'étude géotechnique d'exécution, des dimensionnements et méthodes d'exécution, des adaptations ou optimisations des ouvrages géotechniques proposées par l'entrepreneur, du plan de contrôle, du programme d'auscutlation et des valeurs seulis.

Phase Supervision du suivi d'exécution

- Par interventions ponctuelles sur le chantier, donner un avis sur la pertinence du contexte géotechnique tel qu'observé par l'entrepreneur (G3), du comportement tel qu'observé par l'entrepreneur de l'ouvrage et des avoisinants concernés (G3), de l'adaptation ou de l'optimisation de l'ouvrage géotechnique proposée par l'entrepreneur (G3).
- donner un avis sur la prestation géolechnique du DOE et sur les documents fournis pour le DIUO.

DIAGNOSTIC GÉOTECHNIQUE (G5)

Pendant le déroulement d'un projet ou au cours de le vie d'un ouvrage, il peut être nécessaire de procéder, de l'açon strictement limitative, à l'étude d'un ou plusieurs éléments géotechniques spécifiques, dans le cadre d'une mission ponctuelle. Ce diagnostic géotechniques précise l'influence de cet ou ces éléments géotechniques sur les risques géotechniques identifiés ainsi que leurs conséquences possibles pour le projet ou l'ouvrage existant.

- Définir, après enquête documentaire, un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Étudier un ou plusieurs éléments géotechniques spécifiques (par exemple soutènement, causes géotechniques d'un désordre) dans le cadre de ce diagnostic, mais sans aucune implication dans la globalité du projet ou dans l'étude de l'état général de l'ouvrage existant.
- SI ce diagnostic conduit à modifier une partie du projet ou à réaliser des travaux sur l'ouvrage existant, des études géotechniques de conception étiou d'exécution ainsi qu'un suivi et une supervision géotechniques seront réalisés ultérieurement, conformément à l'enchaînement des missions d'ingénierle géotechnique (étape 2 étiou 3).

Dossier : DRN2.H.2046-3 18/07/2019 Annexes



ANNEXE 2 - PLAN D'IMPLANTATION DES SONDAGES

Dossier: DRN2.H.2046-3 18/07/2019 Annexes

PLAN D'IMPLANTATION DES SONDAGES

Ouvrage GD-B3

SAINT-PIERRE-EN-PORT (76)

DOSSIER GINGER CEBTP n°DRN2.H.2046-3

JUILLET 2019



<u>Légende</u>:

 \bigoplus

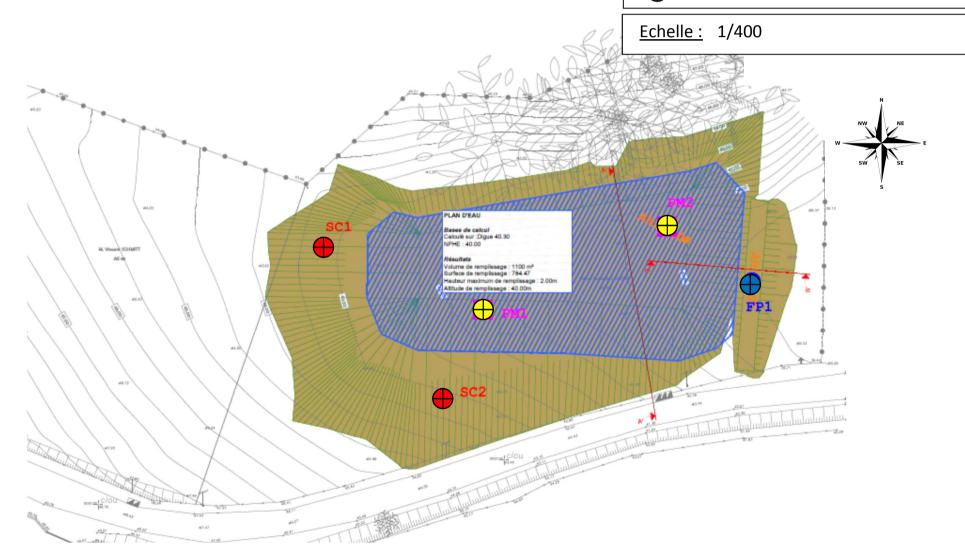
: Sondage à la pelle mécanique (PM)



: Sondage carotté (SC)



: Sondage avec essais pressiométriques (FP)





ANNEXE 3 - SONDAGES ET ESSAIS IN SITU

- Coupe du sondage destructif à la tarière hélicoïdale (FP1),
- Coupes des sondages carottés manuels (SC1 et SC2),
- Coupes des puits à la pelle mécanique (PM1 et PM2).



SONDAGE PRESSIOMETRIQUE FP1

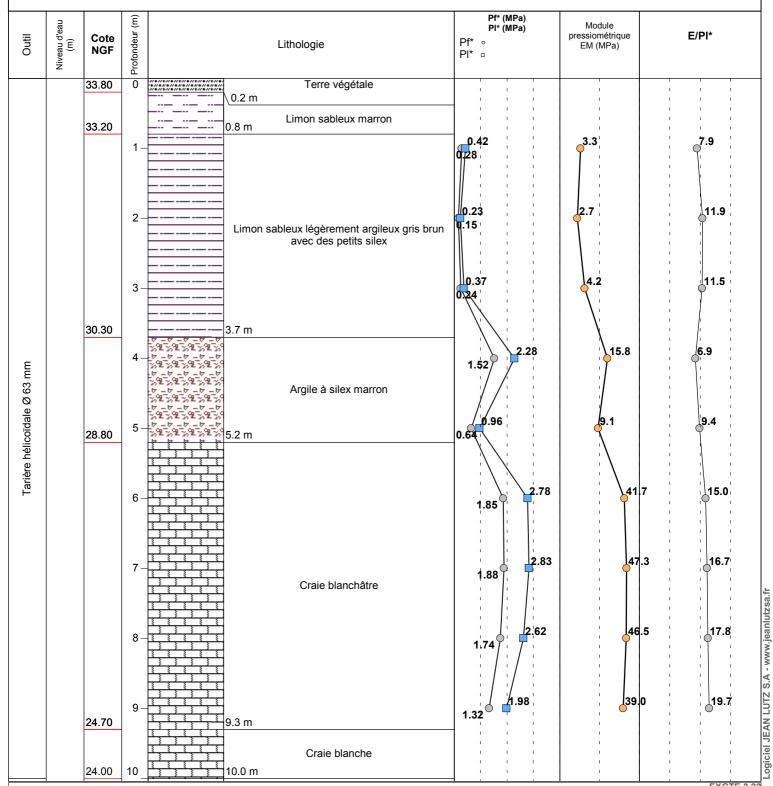
Chantier: VALMONT (76) - Ouvrage GD-B3

Dossier: DRN2.H.2046-3

Client: FECAMP CAUX LITT X: 1520944.01 Date début de forage: 11/04/2019

Echelle: 1/54 Y: 9182228.26 Date fin de forage: 11/04/2019

Machine: M384 Z: +34.0 NGF Profondeur de fin: 10.00m



Observation: Aucun niveau d'eau n'a été observé au droit de ce sondage.

Log pressiométrique - E158 V2



SONDAGE CAROTTE SC1

Chantier: VALMONT (76) - Ouvrage GD-B3

Dossier : DRN2.H.2046-3

Echelle: 1/54 Y: 9182211.87 Date fin de forage: 15/04/2019

Machine: Carotté manuel Z: +39.9 NGF Profondeur de fin: 2.00m

Outil	Cote NGF	Profondeur (m)	Niveau d'eau (m)	Lithologie	Echantillons	Résultats des essais en
	NGF		Nivea)		Echa	laboratoire
Carotté manuel	38.90	0		Silt limoneux marron avec quelques graves à silex	Ξ	C' = 16 KPa φ' = 32 °
Carotté	37.90			Silt marron foncé	ш	
	57.50	2-				
		3-				
		4 —				
		5-				
		6 –				
		7-				29 co 2000
		8-				A votes is a second
		9 —				ocioni IEAN I ITZ CA. www. iowalidego de
		10_				EVOTE 222

Observation: Aucun niveau d'eau n'a été observé au droit de ce sondage.

EXGTE 3.22



PHOTOGRAPHIES DES CAROTTES

Chantier: VALMONT (76) - Ouvrage GD-B3

ossier N° DRN2.H.2046-3 SC1

Client : Fécamp Caux Littoral Agglo.



1.00 m

1.00 m

0.0 m



2.00 m



SONDAGE CAROTTE SC2

Chantier: VALMONT (76) - Ouvrage GD-B3

Dossier : DRN2.H.2046-3

Echelle: 1/54 Y: 9182203.21 Date fin de forage: 15/04/2019

Machine: Carotté manuel Z: +41.3 NGF Profondeur de fin: 2.00m

IVIac	:nine :	Carotte	manue	<u> </u>	Tiololidea	de IIII . 2.00111
Outil	Cote NGF	Profondeur (m)	Niveau d'eau (m)	Lithologie	Echantillons	Résultats des essais en laboratoire
Carotté manuel	40.30	0		Silt peu argileux marron	E	
Carotté	39.70	'		Argile marron graveleux	ш	
	39.30	2-	-	2.00 m Argile marron avec moins de graves		
		3-				
		4 –	_			
		5-	_			
		6 –				
		7 –	_			ф.
		8-	-			wow isanlite
		9-				oricial IEAN HITZ S.A www. isanlitrea fr
		10_				

Observation:

EXGIE 3.2



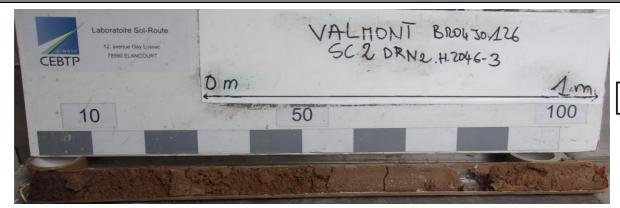
PHOTOGRAPHIES DES CAROTTES

Chantier: VALMONT (76) - Ouvrage GD-B3

ssier N° DRN2.H.2046-3 **SC2**

Client : Fécamp Caux Littoral Agglo.

0.00 m



1.00 m



1.00 m



PUITS A LA PELLE MÉCANIQUE PM₁

Chantier: VALMONT (76) - Ouvrage GD-B3

Dossier : DRN2.H.2046-3

Client: FECAMP CAUX LITTORAL AGGLO X: 1520919.67

Date fin de forage : 19/04/2019 Echelle: 1/11 Y: 9182210.01

Z: +37.9 NGF Profondeur de fin: 2.00 m Machine: Mini pelle mécanique

	ıV	aciiii	· · ·	iaiiii k	Delle Mecamque							
	Outil	Cote NGF	Profondeur (m)		Lithologie	Echantillons	Résultats d'essais en laboratoire	Images				
		37.60	0		Terre végétale 0.30 m							
	Mini pelle mécanqiue	37.10	1		Limon marron avec quelques racines 0.80 m Limon marron	1 sac	W = 15.4 % Dmax = 13 mm Passant à 80 μm = 72.8 % VBS = 1.01 IPI = 3 Classe GTR: A1 h					
L	\dashv	35.90	2_		2.00 m							

Observation: Aucun niveau d'eau observé

EXGTE 3.22

Log destructif - E158 V2

Date début de forage: 19/04/2019



GINGER PUITS A LA PELLE MÉCANIQUE PM₂

Chantier: VALMONT (76) - Ouvrage GD-B3

Dossier: DRN2.H.2046-3

Date début de forage: 19/04/2019 **Client: FECAMP CAUX LITTORAL AGGLO** X: 1520929.88

Date fin de forage: 19/04/2019 Y: 9182227.68 Echelle: 1/11 Z: +37.5 NGF Profondeur de fin: 2.00 m Machine: Mini pelle mécanique

E Résultats Profondeur Cote Lithologie **Echantillons** d'essais en **Images** NGF laboratoire Terre végétale marron 37.20 0.30 m Limon avec racines marron Mini pelle mécanique 36.60 0.90 m W = 14.5 % Dmax = 32 mmPassant à 80µm = 53.2 % 1 sac VBS = 0.86 IPI = 3Classe GTR: A1 h Limon marron avec trace hydromorphie -ogiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa. 35.50 2.00 m

Observation: Aucun niveau d'eau observé

Log destructif - E158 V2

EXGTE 3.22



Dossier : DRN2.H.2046-3 18/07/2019 Annexes



RAPPORT D' ESSAI

CLASSIFICATION DES MATERIAUX UTILISABLES DANS LA CONSTRUCTION DES REMBLAIS ET DES COUCHES DE FORME D'INFRASTRUCTURES ROUTIERES NF P 11-300

GINGER CEBTP ROUEN ZAC DE LA VENTE OLIVIER
RUE DU PRE DE LA ROQUETTE
76807 ST ETIENNE DU ROUVRAY

Informations générales

N° dossier: DRN2.H2046.0003 Client / MO: CDA DE FECAMP CAUX LITTORAL AGGLO

VALMONT - PROTECTION BASSINS VERS. GD-B3 Désignation :

Demandeur / MOE : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE VALMONT Localité : VALMONT

Chargé d'affaire : Myriam BOULC'H

Informations sur l'échantillon N° 18DRN-0608

Mode de prélévement : Sondage à la Pelle Mécanique Sondage: PM1

Prélevé par : GINGER CEBTP Profondeur : 0.30/2.00 m

Date prélévement : 19/04/19

Mode de conservation : Ech. prélevé en sac

Date de livraison: 25/04/19

Description: Limon marron

Paramètres de nature

Désignation de l'essal	Norme	Résultats	Unité
Dmax	ME selon NFP94-056	13	mm
Passant à 50 mm	ME selon NFP94-056	100.0	%
Passant à 2 mm (fraction 0/50 mm)	ME selon NFP94-056	93.7	%
Passant à 80 μm (fraction 0/50 mm)	ME selon NFP94-056	72.8	%
Passant à 2 µm	ME selon NFP94-057		%
Limite de Ilquidité - WL	NF P94-051		%
Limite de plasticité - WP	NF P94-051		%
Indice de plasticité - IP	WL - WP		
VBS	NF P94-068	1.01	g de bleu

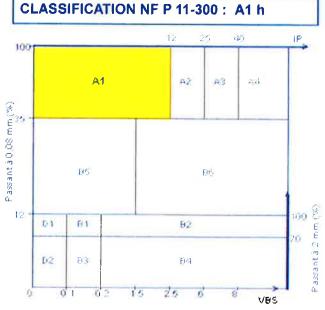
Paramètres d'état hydrique

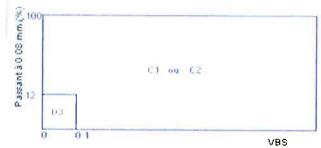
Désignation de l'essal	Norme	Résultats	Unité
Teneur en eau naturelle - Wn	NF P94-050	15.4	%
Indice Portant immédiat - IPI	NF P94-078	3	
Indice de Consistance - Ic	(WL-Wn)/IP		
Wn / W OPN	NF P94-093		

Pour information:

Teneur en eau Optimale W OPN (%):

Masse volumique sèche Optimale p opn (Mg/m3)





Observations:

Le Responsable du Laboratoire

Hicham KHALDI

GTR-PRG V05-08-18

N° Qualité E356 V2 du 06/08/2018

GINGER CEBTP Agence de ROUEN - ZAC DE LA VENTE OLIVIER RUE DU PRE DE LA ROQUETTE 76807 ST ETIENNE DU ROUVRAY Tél: 02.32.19.63.00 Fax:02.32



RAPPORT D' ESSAI

CLASSIFICATION DES MATERIAUX UTILISABLES DANS LA CONSTRUCTION DES REMBLAIS ET DES COUCHES DE FORME D'INFRASTRUCTURES ROUTIERES NF P 11-300

GINGER CEBTP ROUEN ZAC DE LA VENTE OLIVIER RUE DU PRE DE LA ROQUETTE 76807 ST ETIENNE DU ROUVRAY

Informations générales

N° dossier: DRN2.H2046.0003 Client / MO: CDA DE FECAMP CAUX LITTORAL AGGLO

Désignation: VALMONT - PROTECTION BASSINS VERS. GD-B3

Localité : VALMONT Demandeur / MOE : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON

Chargé d'affaire : Myriam BOULC'H

Informations sur l'échantillon N° 18DRN-0609

Mode de prélévement : Sondage à la Pelle Mécanique Sondage : PM2

Prélevé par : GINGER CEBTP Profondeur 0.30/2.00 m

Date prélévement : 19/04/19

Mode de conservation : Ech. prélevé en sac

Date de livraison: 25/04/19

Description: Limon marron

Paramètres de nature

Désignation de l'essai	Norme	Résultats	Unit é
Dmax	ME selon NFP94-056	32	mm
Passant à 50 mm	ME selon NFP94-056	100.0	%
Passant à 2 mm (fraction 0/50 mm)	ME selon NFP94-056	84.5	%
Passant à 80 μm (fraction 0/50 mm)	ME selon NFP94-056	53.2	%
Passant à 2 μm	ME selon NFP94-057		%
Limite de liquidité - WL	NF P94-051		%
Limite de plasticité - WP	NF P94-051		%
Indice de plasticité - IP	WL - WP		
VBS	NF P94-068	0.86	g de bleu

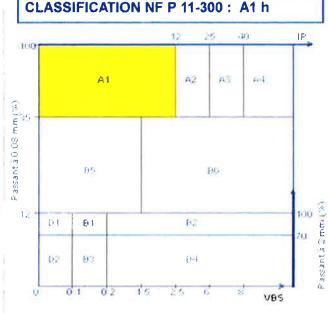
Paramètres d'état hydrique

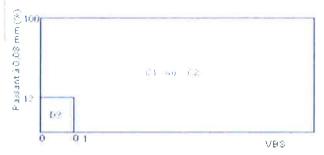
•			
Désignation de l'essai	Norme	Résultats	Unité
Teneur en eau naturelle - Wn	NF P94-050	14.5	%
Indice Portant immédiat - IPI	NF P94-078	3	
Indice de Consistance - Ic	(WL-Wn)/iP		
Wn/WOPN	NF P94-093		

Pour information:

Teneur en eau Optimale W OPN (%):

Masse volumique sèche Optimale ρ ορν (Mg/m3)





Le Responsable du Laboratoire Hicham KHALDI

Observations:

N_GTR-PRG V05-08-18

N° Qualité E356 V2 du 06/08/2018

1/1

Tél: 02 32 19.63.00 Fax:02.32



RAPPORT D' ESSAI

CLASSIFICATION DES MATERIAUX UTILISABLES DANS LA CONSTRUCTION DES REMBLAIS ET DES COUCHES DE FORME D'INFRASTRUCTURES ROUTIERES NF P 11-300

GINGER CEBTP ROUEN ZAC DE LA VENTE OLIVIER RUE DU PRE DE LA ROQUETTE 76807 ST ETIENNE DU ROUVRAY

Informations générales

N° dossier : DRN2.H2046.0003 Client / MO: CDA DE FECAMP CAUX LITTORAL AGGLO

Désignation :

VALMONT - PROTECTION BASSINS VERS, GD-83

Demandeur / MOE: COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON

DE VALMONT

Localité : **VALMONT**

Chargé d'affaire : Myriam BOULC'H

Nº 18DRN-0630

Mode de prélévement : Sondage à la Pelle Mécanique

Sondage: PM1 + PM2

Profondeur: 0.30/2.00 m

Informations sur l'échantillon

Prélevé par : GINGER CEBTP

Date prélévement : 19/04/19

Mode de conservation : Ech. prélevé en sac

Date de livraison: 25/04/19

Description: Limon marron

Paramètres de nature

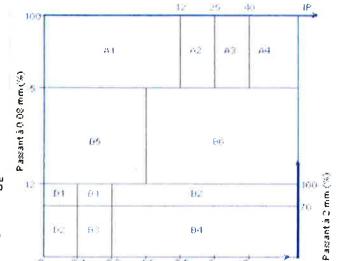
Désignation de l'essai	Norme	Résultats	Unité
Dmax	ME selon NFP94-056		mm
Passant à 50 mm	ME selon NFP94-056		%
Passant à 2 mm (fraction 0/50 mm)	ME selon NFP94-056		%
Passant à 80 μm (fraction 0/50 mm)	ME selon NFP94-058		%
Passant à 2 μm	ME selon NFP94-057		%
Limite de liquidité - WL	NF P94-051		%
Limite de plasticité - WP	NF P94-051		%
Indice de plasticité - IP	WL - WP		
VBS	NF P94-068		g de bleu

Paramètres d'état hydrique

Désignation de l'essal	Norme	Résultats	Unité
Teneur en eau naturelle - Wn	NF P94-050		%
Indice Portant immédiat - IPI	NF P94-078		
Indice de Consistance - lc	(WL-Wn)/IP		
Wn / W OPN	NF P94-093		

Pour information:

Teneur en eau Optimale W opn (%): 13.0 Masse volumique sèche Optimale p opn (Mg/m3) 1.75



CLASSIFICATION NF P 11-300: (ND)



29

Observations :

Le Responsable du Laboratoire Hicham KHALDI

GTR-PRG V05-08-18

N° Qualité E356 V2 du 06/06/2018

1/1

Tél: 02.32.19.63.00 Fax:02.32

VBS

ZGINGER CEBTP

Laboratoire Sols/Routes
12 avenue Gay Lussac 78990
FLANCOURT

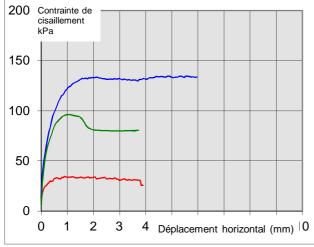
ESSAI DE CISAILLEMENT RECTILIGNE - consolidé drainé

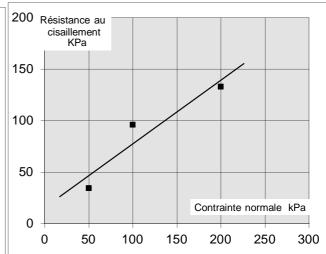
NF P 94-071-1

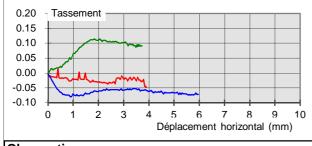
ELAN-SOLS-E06-38

V1 du 21/06/2016

ELANCOURT									'	·	, 00, =	
Client :							N° d	ossier :		BRO4.J	.0126-2	2
							Date	essai :	juin-19			
Chanti	er:						Carac	ctéristiqu	ue de l'é	éprouve	tte	
Valmo	nt - Ouvra	age hydra	aulique G	D-B3								
						Hauteur =	= 25	mm	Largeu	ır,diamè	tre = 63	3mm
N° son	dage :		Profonde	eur :		Profondeur de)		\/:4			
SC1			0.	.4m - 1.00	m	prélèvement :	1 08.0	n	cisaille	se de =	=0.02mn	n/min
Nature	:								Cisallie	iiieiit		
Silt lin	noneux m	arron										
											ρs	
		Identifica	ation des	éprouvet	tes de so	I			mesure	é =		Kg/m ³
				•					estimé	=		Kg/m ³
			Avant essa	ni		Après			Para	mètres d		
		,	Availl 6550	ai		cisailleme	nt			au cisai	llement	
N°	ρ	ρd	W			W		σ'	σ	δl f,p	τ f,f	δl f,f
		2		е	SR	(%)		(Kna)	τ _{f,p} (Kpa)	(mm)	(Kpa)	(mm)
	Kg/m ³	Kg/m ³	(%)			` '		(Kpa)	` ' '	. ,		
1	1964	1658	18.4	0.598	82	21.9		50	34.5	0.9		
2						18.6		100	96.1	1.0		
3						19.2		200	132.8	1.9		







Résultats	C' (Kpa)		ф' (°)		
	C' _p	C' _f	φ' _p	φ' _f	
	16		32		

Observations:

Technicien chargé de l'essai :

Technicien chargé du procès verbal :

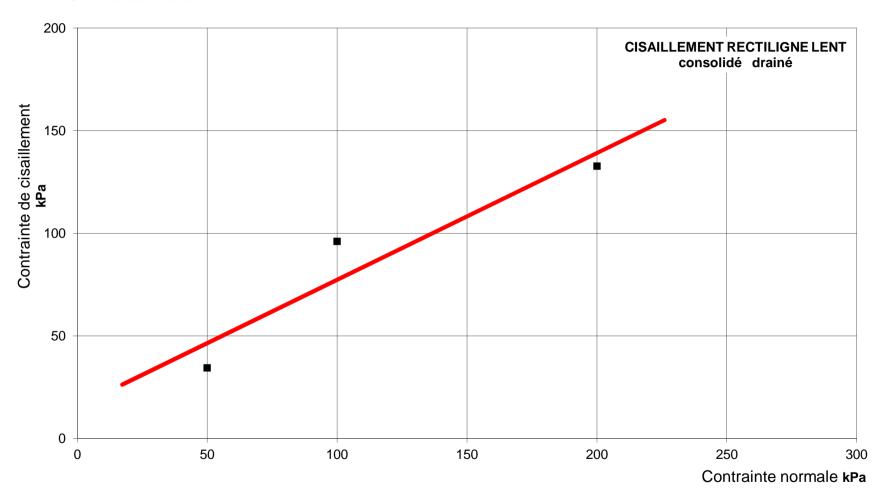
Elancourt, le: 21/06/2019

Céline VARNEY

Y. SANOGO

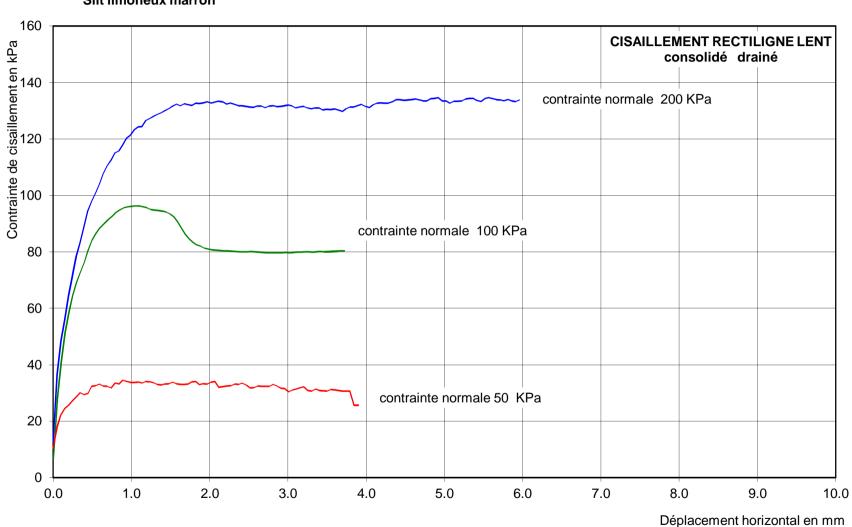
Dossier: BRO4.J.0126- Chantier: Valmont - Ouvrage Sondage: SC1 Profondeur: 0.4m - 1.00m

Nature : Silt limoneux marron



Dossier: BRO4.J.0126- Chantier: Valmont - Ouvrage Sondage: SC1 Profondeur: 0.4m - 1.00m

Nature : Silt limoneux marron





PROCES VERBAL D'ESSAI N° APT 1

Essai d'évaluation de l'aptitude d'un matériau au traitement

Agence de Rouen ☎: 02-35-76-08-98

NF P 94-100

Affaire: VALMONT Dossier N°: DRN2.H.2046-3

Date de prélèvement : 25 avril 2019mode : Pelle mécaniquepar : BMASondage ou Profil ou identification : MélangeProfondeur (m) : 0.30 - 2.00

N° enregistrement GINGER CEBTP: 18DRN-0641 Mode de conservation: Labo

Description: Limon marron

IDENTIFICATION: Classification selon NF P 11-300

TRAITEMENT:

Matériau traité : Cf. ci-dessus.

Produit(s) de traitement : Dénomination Provenance Référence GINGER CEBTP Dosage utilisé

Chaux Vive 0 0 2%

LIGEX FPL1

RESULTATS: Date de l'essai: 27/06/2019

Référence OPN :(déterminée par GINGER CEBTP)γd OPNW%OPNIPI OPN(teneur en eau après traitement)1.79016.1%6

Confection des éprouvettes : Epr. N°1 Epr. N°2 Epr. N°3 Teneur en eau (%) 16.1% 16.1% 16.1% 1.790 1.790 1.790 Masse volumique apparente sèche (t/m³) Compacité par rapport à la référence OPN 100.0% 100.0% 100.0%

 Gonflement volumique :
 Epr. N°1
 Epr. N°2
 Epr. N°3
 Moyenne

 Mesuré après 4 h d'immersion (%) *
 -</t

Caractéristiques mécaniques à 7 jours d'âge :		Epr. N°1	Epr. N°2	Epr. N°3	Moyenne
	Résistance en compression diamétrale Rtb (MPa)	*	76	·	-
	Module de déformation Etb (MPa) *	848	:=	~	7 2 3

^{*} Facultatif

Critères de jugement ° :

	Aptitude du	Paramètres considérés			
Type de traitement	matériau au traitement	Gonflement volumique 7j (%)	Gv	Résistance en compression diamétrale Rtb (MPa)	
Traitement avec un liant hydraulique éventuellement	Adapté	< 5		> 0.2	
	Douteux	5 < GV 7j % < 10		0.1< Rtb < 0.2	
associé à la chaux	Inadapté	> 10		< 0.1	
	Adapté	< 5		Paramètre non considéré pour ce	
Traitement à la chaux seule	Douteux	5 < GV 7j % < 10 type		type de traitement du fait de la	
	Inadapté	> 10		lenteur de la prise pouzzolanique	

^{°:} Extrait de la norme NF P 94-100 - Annexe A.

Le

Observation: Traitement adapté

ROUEN

04/07/2019 B.MASSELIN

Le responsable des essais

APTITUDE pm5.xls SE174-P09.03-V1 du 26/01/2002

^{**} Problème d'enregistrement



CONTACT

Agence de Rouen

Rue du Pré de la Roquette – ZAC de la Vente Olivier 76800 SAINT ETIENNE DU ROUVRAY

Tél.: 02.32.19.63.00 Fax.: 02.32.19.63.01 Email: m.boulch@groupeginger.com

www.groupe-cebtp.com

Dossier : DRN2.H.2046-3 18/07/2019 Annexes